

Les évolutions agricoles

ÉDITO

L'arrondissement de Douai se caractérise par un espace urbain central dense et par la présence dominante, au nord et au sud, d'espaces ruraux agricoles qui couvrent plus de 50 % du territoire. Pendant de longues périodes, ces espaces ruraux ont été façonnés essentiellement par l'évolution de l'activité agraire. Aujourd'hui, la pression du développement urbain est telle qu'elle impacte la pérennité de l'agriculture.

Or, sur le territoire du Grand Douaisis, l'agriculture représente des enjeux majeurs économiques, paysagers, environnementaux ainsi que fonciers. Conscientes de ces enjeux pour le territoire, les collectivités se sont engagées dans des projets de préservation et de mise en valeur de l'agriculture, au travers de différentes approches. Ces actions se développent en parallèle de stratégies de développement urbain maîtrisé et permettent ainsi de prendre en compte l'ensemble des thématiques participant à une politique d'aménagement durable du territoire. Cette publication du syndicat mixte du SCoT Grand Douaisis propose, sur la base de l'analyse des données issues du recensement général de l'agriculture, de dresser un état des lieux des données agricoles majeures sur le territoire : quelle place occupe le foncier agricole sur notre territoire ? Quelle est l'évolution du nombre d'exploitations agricoles ? Quelle est l'évolution de leur statut ? Quelle est l'évolution de la SAU ?

Connaître l'évolution de l'agriculture et de ses pratiques doit nous aider, en tant qu'aménageur garant du développement équilibré du territoire, à continuer de préserver l'activité en favorisant ses évolutions, tout en développant l'attractivité du Grand Douaisis.

Lionel Courdavault
Président du Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis

Pourquoi connaître l'évolution de l'agriculture et ses pratiques sur le territoire ?

L'agriculture occupe une place prépondérante sur le territoire du SCoT et les enjeux de développement du territoire doivent prendre en compte ceux de l'agriculture. Les analyses présentées sont réalisées à partir de données des Recensements Généraux Agricoles de 1988, 2000 et 2010. Pour les données communales, le recensement général agricole ne prend en compte que les exploitations ayant leur siège sur la commune concernée.





1. L'occupation du sol

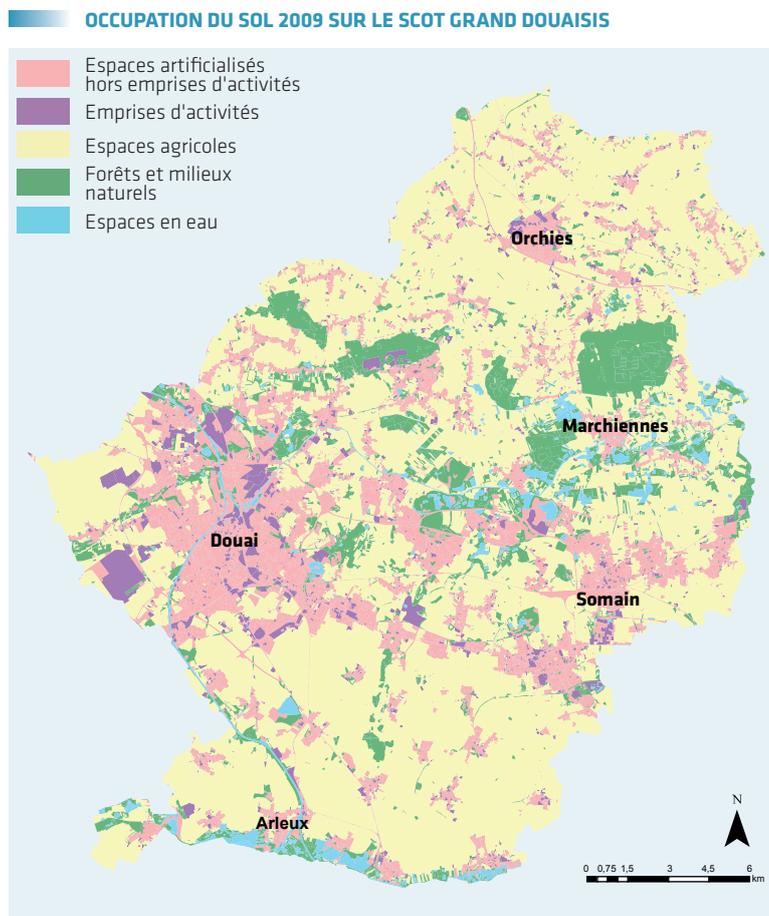
Quelle place occupent les espaces agricoles sur le territoire ? Avant de se pencher sur les résultats du RGA 2010, quelques chiffres de l'occupation du sol sont ici proposés. Ils

permettent, à partir des photos aériennes du territoire, de montrer l'importance des espaces artificialisés, des espaces naturels et des espaces agricoles, ainsi que leur évolution.

En 2009, les espaces agricoles représentent environ 60 % du territoire, contre respectivement 26 % et 14 % pour les espaces artificialisés et les espaces naturels. Cette part est néanmoins relativement moins élevée qu'au niveau régional, où les espaces agricoles occupent 70 % du territoire. Ce pourcentage diminue au fil du temps : 65 % du Grand Douaisis était occupé par les espaces agricoles en 1989 et 71 % en 1971. Ce rythme de diminution, très élevée dans les années 1970, ralentit ces dernières décennies. Cette baisse est fortement liée à la progression des espaces artificialisés, mais également au développement des espaces naturels et boisés sur le territoire.

L'Arleusis au Sud et la Pévèle au Nord sont les deux secteurs les plus marqués par la présence des espaces agricoles qui structurent le territoire entre les bourgs et villages. L'arc urbain central de Douai et Somain est plus artificialisé, et la question du lien entre ville et espaces agricoles est encore plus forte. Le secteur autour de Marchiennes est, quant à lui, particulier, car il est très marqué par la présence de la Scarpe et des prairies humides. Le territoire du Douaisis est donc en partie structuré par des espaces agricoles qui reculent petit à petit face à l'évolution de l'aménagement du territoire.

Combien existe-t-il d'exploitations, d'emplois ? Quelles évolutions constate-t-on ? Afin de mieux comprendre ces dynamiques, une analyse des espaces agricoles et de ses composantes comme "outil économique" a été menée.



Source : Occupation Sol 2009. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

2. Le nombre total d'exploitations agricoles

ZOOM SUR

L'exploitation agricole

L'exploitation agricole peut être définie par : toute unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou

6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante. Pour rappel, le RGA ne prend en compte que les exploitations ayant leur siège sur la commune concernée.

Le nombre d'exploitations agricoles diminue sur le territoire. Il a baissé de plus de la moitié entre 1988 et 2010, et de 24 % entre 2000 et 2010, passant de 689 à 526. Le Grand Douaisis se situe dans la moyenne d'autres échelles territoriales : - 26 % au niveau national, - 25 % au niveau régional et - 22 % au niveau départemental entre 2000 et 2010.

Cette baisse se constate sur l'ensemble des intercommunalités du territoire. On peut cependant y noter quelques différences importantes.

À l'échelle communale, la moyenne est de 8,1 exploitations sur le SCoT. Comparativement aux autres territoires, ce taux est bas : 13,6 exploitations par commune pour la France, 8,7 pour la région Nord Pas-de-Calais et 10,4 pour le département du Nord.

Les communes qui possèdent le plus d'exploitations agricoles sont celles du Nord, hormis Orchies qui, de par son caractère urbain, en possède moins. Les superficies communales du nord du territoire sont également plus importantes, ce qui laisse plus de place à l'agriculture et à son développement. Avec 40 sièges d'exploitations sur son territoire, la commune de Nomain compte le plus grand nombre d'exploitations agricoles.

Seule la commune de Lewarde ne possède pas d'exploitation au recensement de 2010. La majorité des communes ont vu leur nombre de sièges chuter, mais certaines connaissent une augmentation entre les deux recensements : Auchy-lez-Orchies, Émerchicourt, Loffre, Marcq-en-Ostrevent, Masny et Raimbeaucourt.

Avec une diminution de 27,5 % par rapport à 2000, et de 57,1 % depuis 1988, c'est la communauté d'agglomération du Douaisis qui connaît le plus fort recul du nombre d'exploitations sur son territoire. À l'inverse, la communauté de communes Espace en Pévèle subit la baisse la plus faible avec - 15,6 % entre 2010 et 2000.

À cela, plusieurs explications peuvent être envisagées :

- l'évolution des structures des exploitations avec une tendance générale à l'agrandissement qui engendre

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 1988, 2000 ET 2010

	En 1988	En 2000	En 2010
CAD	534	316	229
CCCCO	265	152	114
CCEP	294	186	157
CCCP	51	35	26
SCoT	1144	689	526

Source : RGA 2010. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

une diminution du nombre total d'exploitations,

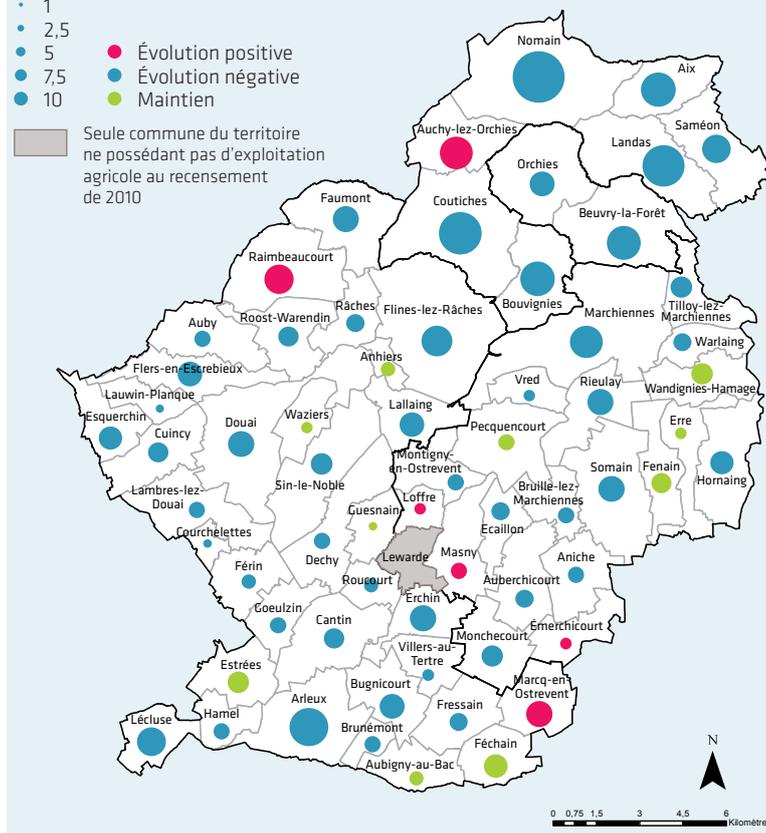
- les difficultés de succession couplées à une moyenne d'âge des exploitants de plus en plus élevée, vont également dans le sens d'une diminution du nombre d'exploitations. Aujourd'hui, les collectivités, convaincues de maintenir une agriculture forte, tentent d'endiguer cette baisse par de multiples actions envers le monde agricole.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR COMMUNE ET LEUR ÉVOLUTION

Nombre d'exploitations et évolution

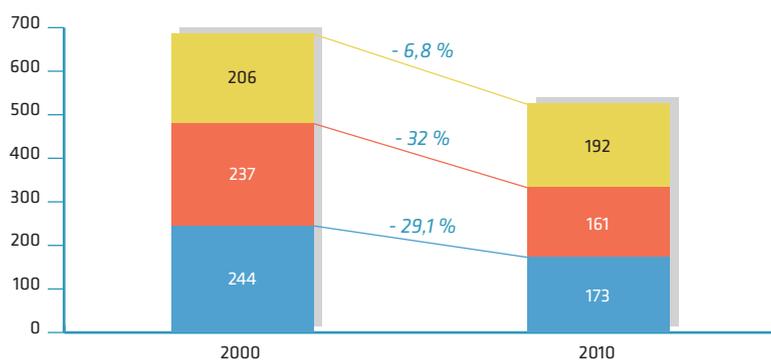
- 1
 - 2,5
 - 5
 - 7,5
 - 10
- Évolution positive
● Évolution négative
● Maintien

Seule commune du territoire ne possédant pas d'exploitation agricole au recensement de 2010



Source : RGA 2010 / BD Carto. Réalisation : Sm SCoT Grand Douaisis.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN FONCTION DES TAILLES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DU SCOT



Source : RGA 2010. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

Grandes exploitations Moyennes exploitations Petites exploitations

Parallèlement à l'étude du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire, il est intéressant d'y associer leur taille économique. En effet, cette notion permet de connaître plus précisément les structurations économiques des exploitations agricoles sur le territoire. Leur classifica-

tion découle de la PBS (Production Brute Standard). Le graphique ci-dessus montre l'évolution des structures économiques entre les deux recensements. La diminution du nombre d'exploitations agricoles s'accompagne d'une présence plus importante des grandes

ZOOM SUR

La Production Brute Standard (PBS)

Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces agricoles et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la PBS. Ces coefficients régionaux résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005-2009.

exploitations au détriment des petites. Ces dernières ont diminué de 29 % entre les deux recensements alors que les grandes exploitations n'ont diminué que de 6,8 % sur la même période. Ce constat est identique sur les autres échelles territoriales de référence.

3. La Surface Agricole Utile (SAU)

ZOOM SUR

La Surface Agricole Utile (SAU)

Elle correspond à la superficie des terres labourables, la superficie des cultures permanentes, les superficies toujours en herbe, les superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation. Elle sert à évaluer la superficie d'un territoire qui est consacrée à la production agricole. Les bois et les

forêts ne sont pas compris dans le calcul de la SAU contrairement aux surfaces en jachère.

La SAU comprend donc les terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairies...), les surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages...), les cultures pérennes (vergers, vignes...)



Remarque : il faut bien distinguer la SAU communale de la SAU par exploitation. La SAU communale peut être en diminution alors que la SAU des exploitations augmente. Les deux notions vont être développées ici.

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DE LA SAU SUR LE TERRITOIRE DU SCOT EN 2000 ET 2010

	Superficie du territoire intercommunal (en hectare)	SAU intercommunale (en hectare)		Évolution de la SAU entre 2000 et 2010 (en pourcentage)	% de SAU / superficie intercommunale en 2000	% de SAU / superficie intercommunale en 2010
		SAU en 2000 (en hectare)	SAU en 2010 (en hectare)			
CAD	23 577	12 782	12 131	- 5,1	54,2	51,4
CCCO	14 314	6 046	5 541	- 8,3	42,2	38,7
CCEP	7 926	6 113	5 963	- 2,4	77,1	75,2
CCCP	2 344	1 050	977	- 6,95	44,8	41,6
SCoT	48 161	25 991	24 612	- 5,3	54,6	51,7

Source : RGA 2010. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

Sur le SCoT, on compte 24 612 hectares de SAU en 2010 contre 25 991 en 2000. Si l'on compare les chiffres du SCoT à d'autres échelles territoriales, on s'aperçoit que la diminution de la

SAU du SCoT est très importante : - 3,2 % pour la France, - 2,4 % pour la région et - 1,9 % pour le département du Nord contre - 5,3 % sur le territoire du SCoT Grand Douaisis. Plusieurs

hypothèses sont envisageables pour expliquer cette différence d'évolution, parfois deux fois supérieure sur le SCoT : le territoire est, dans son ensemble, assez urbanisé, ce qui

4. Les statuts des exploitations agricoles

ZOOM SUR

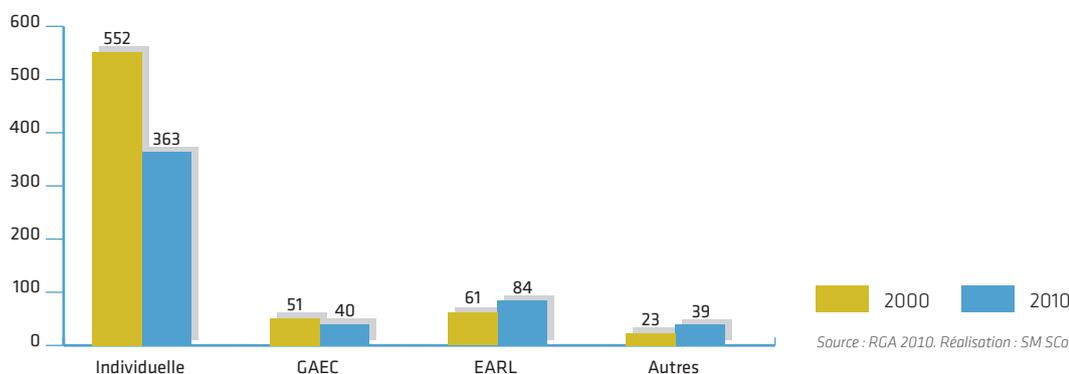
Statut juridique d'une exploitation

L'activité agricole peut s'exercer pour son propre compte, pour celui d'une personne morale ou d'une autre personne physique. On distingue ici l'exploitation individuelle (pour le compte du chef

d'exploitation), les GAEC (Groupe-ment Agricole d'Exploitation en commun), les EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée). Les autres statuts sont regroupés dans la catégorie "Autres".



RÉPARTITION DES STATUTS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR EPCI EN 2000 ET 2010 EN %



Source : RGA 2010. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

En 2010, la part des exploitations individuelles reste majoritaire mais elle est en baisse significative depuis 10 ans. Les GAEC connaissent une diminution de leur nombre également. Le statut d'EARL (+ 37,7 %) et les "Autres" statuts (sociétés civiles laitières par exemple) augmentent. L'augmentation des autres types de statuts est probablement liée à la diversification de l'agriculture, des modes de commercialisation... Une analyse plus poussée de cette thématique pourra faire l'objet d'une publication ultérieure.

L'importante augmentation des EARL peut s'expliquer par la protection qu'apporte ce type de statut. Créé en 1985, il protège les biens personnels en les séparant du capital de la société. C'est un statut qui peut être adopté par des chefs d'exploitation qui travaillent sans coexploitant(s). La tendance à l'augmentation du statut EARL qui se dégage au niveau du SCoT est sensiblement la même qu'au niveau des autres échelles territoriales : les EARL passent de 8,6 % des exploitations en 2000 à 17,2 % en

2010 au niveau départemental, et de 9,2 % en 2000 à 18,8 % en 2010 au niveau régional.

Remarque : Le chef d'exploitation est la personne physique qui assure la gestion courante de l'exploitation. Dans le cas d'une forme sociétaire, où plusieurs personnes peuvent remplir cette fonction, on retient celle qui assure la plus grande part de responsabilité, les autres étant définies comme coexploitants.

RÉPARTITION DES STATUTS PAR EPCI EN 2000 ET 2010

	CAD		CCCO		Intercommunalités de la Pévèle		SCoT	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Individuel	76,6 %	65 %	85,5 %	72,8 %	81,4 %	71,6 %	80,3 %	69 %
GAEC	7,3 %	7 %	5,9 %	6,1 %	8,6 %	9,3 %	7,4 %	7,6 %
EARL	11,7 %	18,8 %	5,3 %	13,2 %	7,2 %	14,2 %	8,9 %	16 %
Autres	4,4 %	9,2 %	2 %	7,9 %	2,7 %	4,9 %	3,3 %	7,4 %

Source : RGA 2010. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

Ces données territorialisées confirment la tendance. À titre d'exemple, le statut d'EARL augmente de plus de 50 % sur le territoire du Cœur d'Ostrevent. La part des exploitations à statut individuel baisse de manière assez conséquente et le statut de GAEC

reste à peu près constant sur l'ensemble des intercommunalités du territoire. D'une manière plus globale, la part des exploitations de formes sociétaires augmente de 11,4 % entre les deux recensements en passant de 19,6 % en

2000 à 31 % en 2010. Lorsque l'on compare cette évolution à d'autres échelles, on constate qu'au niveau régional, cette part s'accroît légèrement (+ 14 % entre les deux recensements) mais la tendance est la même.

5. L'unité de travail annuel (UTA)

ZOOM SUR

L'unité de travail annuel (UTA)

Elle est une mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

C'est une mesure fournie par la main-d'œuvre. Cette unité permet de cumuler les différents temps de travail. Une

UTA correspond au travail d'une personne à temps plein pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers...).

L'UTA permet de connaître le travail qui est directement fourni sur l'exploitation. Il est donc difficile d'appréhender le nombre total d'emplois créés par la filière agricole avec cet indicateur.

En 2010, le SCoT comptait 856 UTA, soit environ 29 % de moins qu'en 2000. Comparativement à d'autres échelles territoriales, cette baisse est un peu plus marquée sur le territoire du SCoT. La baisse est de 22 % à l'échelle nationale, de 25 % à l'échelle régionale et de 22 % à l'échelle départementale.

Au niveau des intercommunalités, cette tendance générale à la baisse se retrouve. Cependant, la communauté de communes Cœur de Pévèle perd moins de 10 % d'UTA, soit environ 1/3 de moins que les autres intercommunalités. Elle est constituée de deux communes dont Orchies qui, déjà en 2000, était très urbanisée. L'autre commune constituant la CCCP est

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'UTA ENTRE LES DEUX RECENSEMENTS

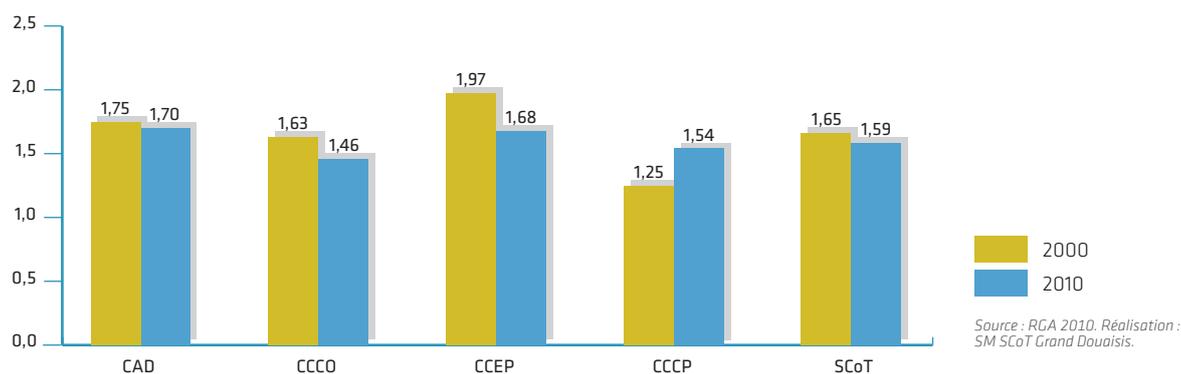
	Nombre total d'UTA en 2000	Nombre total d'UTA en 2010	Évolution
CAD	555	391	- 29,5 %
CCCO	248	166	- 33 %
CCEP	367	264	- 28 %
CCCP	44	40	- 9,1 %
SCoT	1 214	856	- 29,4 %

Source : RGA 2010. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

Beuvry-la-Forêt, commune sur laquelle le dynamisme agricole est fort et les activités agricoles variées. De plus, la superficie de la commune est importante, ce qui laisse donc la place à l'agriculture, à son maintien et à son développement.

D'une manière générale, on note une corrélation entre la baisse du nombre d'exploitations et l'évolution du nombre d'UTA. Le nombre d'UTA diminue un peu moins dans les secteurs dans lesquels le nombre d'exploitations agricoles a le moins baissé.

NOMBRE D'UTA PAR EXPLOITATIONS EN 2000 ET 2010 À L'ÉCHELLE DES EPCI



À l'échelle du SCoT, le nombre moyen d'UTA par exploitation était de 1,65 en 2000 et de 1,59 en 2010, soit une diminution de 3,6 % entre les deux recensements. Tout comme le nombre d'UTA par EPCI, le nombre d'UTA par exploitation diminue également. La seule exception concerne la communauté de communes de Cœur de Pévèle qui, malgré une diminution du nombre

d'UTA sur son territoire, voit son nombre d'UTA par exploitation augmenter. Le type d'agriculture a probablement évolué et le nombre d'UTA a de ce fait pu augmenter.

On constate parfois localement des augmentations du nombre d'UTA, que ce soit par communes ou par exploitations, dues à l'augmentation de la taille des exploitations.

L'évolution du matériel agricole et des technologies participent probablement à la baisse globale du nombre d'UTA par territoires et par exploitations. Certaines spécificités de culture peuvent cependant nuancer cette baisse, en nécessitant plus de main-d'œuvre que d'autres.

Le recensement agricole de 2010

Pourquoi un recensement général de l'agriculture ?

Le dernier recensement agricole a été réalisé en 2010. Le besoin de recueillir des données agricoles s'est néanmoins fait ressentir depuis bien longtemps. C'est Colbert qui, au XVII^e siècle, ressent la nécessité d'information statistique.

En 1970, c'est à la demande de l'ONU qu'est réalisé un recensement général de l'agriculture dans un contexte international. Les derniers recensements datent de 1979, 1988, 2000 et 2010.

Des textes internationaux, européens et nationaux encadrent le recensement agricole français. Afin de répondre aux obligations internationales et communautaires, tous les pays de l'Union Européenne ont effectué un recensement agricole entre 2009 et 2010. Cela permet de comparer leur agriculture. Le recensement agricole est promu par la FAO, l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dans le cadre du 9^e programme mondial de recensement de l'agriculture.

Au sein de l'Union Européenne, le recensement prend la même forme entre les 27 États membres et est régi par la réglementation statistique européenne.

En se déroulant sur une période relativement courte et en s'intéressant à l'ensemble de l'activité agricole, le recensement permet d'aborder tous les thèmes liés à l'agriculture au niveau local. Il représente une aide à la gestion de l'espace et à l'aménagement du territoire.

Le recensement général agricole 2010 s'est déroulé du 1^{er} septembre 2010 au 30 avril 2011. Toutes les exploitations agricoles situées en métropole et en outre-mer ont été recensées, ce qui représente plus de 500 000 exploitations recensées. La collecte des informations a été organisée par les Services Régionaux en charge de l'Information Statistique et Économique (SRISE), au sein des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Dans le Nord Pas-de-Calais, ce sont 13 500 exploitations qui ont été recensées. Le taux de refus a été très faible (une quinzaine), ce qui représente à peine plus de 0,1% des enquêtés.

Le recensement agricole 2010 a été exhaustif et détaillé. Il constitue ainsi un outil de connaissance du monde agricole et un outil d'aide à la décision pour les collectivités.

Environ 700 données relevant de thématiques générales ont été

recueillies : cultures et superficies cultivées/élevage et cheptel/modes de production des cultures/équipement des exploitations/diversification des activités/commercialisation des produits/emploi/gestion de l'exploitation...

Nouveautés du recensement 2010

Les thématiques étudiées habituellement ont évolué. Sont aujourd'hui intégrées les questions agri-environnementales, des éléments concernant les méthodes de travail et de conservation du sol (limitation de l'érosion, utilisation d'engrais vert...) ou encore la production d'énergies renouvelables (éolienne, biomasse, solaire, hydraulique).

Le recensement 2010 ne concerne pas la pêche et la sylviculture.

Toutes les données administratives possibles sont directement intégrées afin d'alléger les procédures de questionnaire aux exploitants (par exemple, toutes les données concernant l'agriculture biologique sont collectées auprès des organismes certificateurs). Ces questionnaires sont directement renseignés par voie informatique sur le lieu de l'enquête (collecte assistée par informatique : CAPI). Le gain de temps est donc aujourd'hui considérable par rapport aux recensements précédents.

Conclusion

Le Grand Douaisis est un territoire où l'agriculture est très développée. En 2009, 60 % du territoire est couvert d'espaces agricoles avec 526 d'exploitations agricoles en 2010. Cependant, une baisse générale est constatée au niveau des principaux indicateurs tels que le nombre d'exploitations (24 % de baisse en 10 ans) et la surface agricole utile (à peine + de 50 % du territoire en 2010 contre 55 % en 2000). On constate que ces tendances ne

sont pas spécifiques au Douaisis et se retrouvent sur d'autres territoires. La dynamique agricole existante sur le territoire du SCoT doit donc être préservée. Il convient de continuer à mettre en œuvre les politiques d'aménagement du territoire qui se sont développées depuis 2000 (loi SRU, lois Grenelle...) et qui contribuent à une préservation du foncier agricole en recentralisant notamment les projets de développement urbain.

